

## Discours de Jens Otto Krag (Bruxelles, 22 janvier 1972)

**Légende:** Le 22 janvier 1972, Jens Otto Krag, Premier ministre danois, signe à Bruxelles le traité d'adhésion du Danemark aux Communautés européennes et forme trois vœux pour leur avenir.

**Source:** Bulletin des Communautés européennes. Février 1972, n° 2. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. "Discours de Jens Otto Krag (Bruxelles, 22 janvier 1972)", p. 31-33.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2013

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_jens\\_otto\\_krag\\_bruelles\\_22\\_janvier\\_1972-fr-00f72895-e102-42f4-b045-9df0685c9f0f.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_jens_otto_krag_bruelles_22_janvier_1972-fr-00f72895-e102-42f4-b045-9df0685c9f0f.html)

**Date de dernière mise à jour:** 13/09/2013

## Discours de Jens Otto Krag (Bruxelles, 22 janvier 1972)

« Il y a plus de dix ans qu'en octobre 1961 je présentais au nom du gouvernement danois, comme ministre des affaires étrangères, la demande du Danemark de devenir membre des Communautés européennes. A cette époque, nous avons vu les candidatures de l'Irlande, de la Norvège, de la Grande-Bretagne et du Danemark comme une conséquence naturelle et logique de la coopération établie dans tant de domaines entre les pays de l'Europe occidentale après la guerre. Nous sommes toujours de cet avis. Nous n'avions pas cru qu'il fallait attendre si longtemps pour aboutir. Mais nous n'avons pas attendu en silence. Aucune autre question n'a été autant discutée, non seulement au Danemark mais dans toute l'Europe occidentale. A toutes les ouvertures de nos Parlements, pendant tous les grands débats aux parlements, dans toutes les réunions des ministres de l'AELE depuis sa création, au Conseil nordique, au Conseil de l'Europe, lors de visites dans les capitales européennes, la question de la façon dont la division économique en Europe occidentale serait surmontée a été un sujet principal.

Je le rappelle pour que vous compreniez notre satisfaction d'être arrivés enfin au moment de signer le traité d'adhésion.

Il est donc naturel que nous saisissons l'occasion de remercier tous ceux qui y ont contribué. Je pense tout d'abord à ceux qui en ayant égard aux autres et de la souplesse dans les points de vue ont créé les conditions politiques permettant d'entamer les négociations et de les mener à un résultat positif. Je pense aussi à ceux qui, ces derniers mois en particulier, ont dû travailler jour et nuit pour établir les textes que nous signerons aujourd'hui.

Il n'y a pas tant d'années qu'on aurait considéré comme un vrai conte ou une construction de l'esprit que les pays européens qui ont guerroyé les uns contre les autres pendant des siècles, puissent signer un traité de ce genre.

Permettez-moi de formuler trois vœux pour l'avenir des Communautés européennes.

Premièrement, je souhaite que les nouveaux membres puissent apporter quelque chose de positif aux Communautés, que l'élargissement signifie un raffermissement de leur efficacité, de leur dynamisme et de leur abondance d'idées. Je sais que ceci implique que nous aussi devons comprendre et prendre en considération les intérêts des autres pays membres et résoudre dans un esprit démocratique les problèmes de l'avenir d'une façon satisfaisant tous et par là la Communauté.

Deuxièmement, je souhaite que les Communautés dans leur politique intérieure soient conscientes au point de vue social et du progrès. Nous avons appris comment obtenir l'essor économique. Mais nous ne savons pas encore comment le gérer pour que non seulement il relève le niveau de vie matériel de tous mais qu'il redresse les inégalités de la société en faveur des indigents. En même temps, le problème d'améliorer le milieu humain de la société industrialisée devient de plus en plus urgent. En commun, nous pourrions résoudre ce problème. Séparément, cela ne nous sera guère possible.

Je résume dans la langue que nous croyons devenir une nouvelle langue officielle des Communautés européennes en souhaitant que la politique extérieure des Communautés soit ouverte et positive. Je pense tout d'abord aux autres pays de l'AELE, surtout aux autres pays du Nord, la Suède, l'Islande et la Finlande. Ce sont des pays qui ont pris part à la coopération européenne depuis la guerre. Sans des arrangements avec eux, notre coopération ne sera pas complète.

Je pense aux échanges croissants avec les pays de l'Europe de l'Est et à la bonne entente avec eux sous le signe des négociations et de la détente.

Il ne faut pas non plus oublier l'importance d'une coopération étroite avec les États-Unis et le Canada. Au point de vue commercial, social, monétaire et de sécurité, le destin de l'Europe de l'Ouest est étroitement lié à celui de l'Amérique du Nord et il n'est pas de notre intérêt de desserrer ces liens.

Je pense également aux pays en voie de développement, le monde pauvre hors de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Une communauté européenne élargie aura inévitablement une puissance économique et commerciale qui lui confère une responsabilité particulière de la solution des problèmes du tiers monde. Y faire face sera une des tâches les plus impérieuses de la Communauté.

C'est entièrement confiant que la Communauté saura accomplir ces vœux que j'apposerai ma signature aujourd'hui sur le Traité d'adhésion et que je recommanderai au Parlement danois et au peuple danois de l'approuver. Le gouvernement danois et la majeure partie du folketing espère que cette décision historique contribuera à assurer la paix en Europe, à favoriser notre développement économique et, ainsi, créer la base de nouveaux objectifs et progrès pour les plus pauvres populations d'Europe également. Ainsi, et en parfaite liberté, la culture et la science en Europe auront les meilleures possibilités d'épanouissement. »